

Image not found or type unknown



Avoir une carte de séjour pour les travailleurs

Par **haoufa**, le **26/02/2011 à 18:02**

Bonjour, je suis veuve avoir une fille à ma charge; actuellement elle vit en algérie avec ma mère et moi je vis seule en france depuis 5 ans , je suis rentrer le 03/02/2006 avec visa, maintenant je travaille depuis septembre 2008 jusqu'à ce jour (en qualité gardes d'enfants avec CCI est déclarée). Je voudrais vous posez ma question est-ce-que je peux avoir une carte de séjour pour les travailleurs .